

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**MAROQUINIER : ACTIVITES PROFESSIONNELLES**  
**D'APPRENTISSAGE - STAGE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE: 53 11 06 U21 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION :</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du ,**  
**sur avis conforme du Conseil général**

# **MAROQUINIER : ACTIVITES PROFESSIONNELLES D'APPRENTISSAGE - STAGE**

## **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

### **1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mettre en œuvre des compétences techniques et pratiques dans les conditions réelles d'exercice du métier de maroquinier et de développer des comportements socio-professionnels :

- ◆ s'adapter au rythme de travail, aux contraintes et aux exigences de l'entreprise ;
- ◆ s'intégrer au sein d'une équipe ;
- ◆ établir des relations positives dans un contexte de travail.

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. Capacités**

**En maroquinier : techniques d'exécution,**

*dans le respect des consignes données par le chargé de cours,*

*dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et des règles environnementales,*

*en utilisant à bon escient le matériel et les produits adéquats,*

*et en utilisant le vocabulaire technique approprié,*

- ◆ réaliser le dossier technique avec gamme de montage ;
- ◆ réaliser la maquette ;
- ◆ confectionner au moins un article en cuir en volume, en identifiant et en respectant les étapes de la procédure technique et des finitions.

#### **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « *Maroquinier : techniques d'exécution* » code n° 531102U11D1, classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

### **3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ de respecter les termes de la convention de stage ;

- ◆ de participer aux différents travaux du métier en développant son autonomie et ses capacités d'auto-évaluation ;
- ◆ de s'intégrer dans un milieu de travail ;
- ◆ de rédiger un rapport de stage selon les consignes données.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le degré de qualité des comportements professionnels et relationnels adoptés ;
- ◆ le degré d'autonomie atteint ;
- ◆ le niveau de cohérence, de précision et de logique du rapport de stage.

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Programme pour les étudiants

L'étudiant sera capable :

d'une manière générale,

- ◆ de respecter :
  - ◆ le règlement intérieur et les contraintes de l'entreprise ainsi que les termes de la convention de stage,
  - ◆ les éventuelles demandes de l'entreprise touchant à la confidentialité, l'exploitation des résultats, la propriété des créations ;
- ◆ d'adopter un comportement de nature à faciliter son intégration dans l'entreprise, notamment par son implication et son assiduité ;
- ◆ de communiquer avec le tuteur en entreprise et les collègues de travail ;
- ◆ de respecter les dispositions propres à l'entreprise et relatives à la sécurité, à la circulation dans les locaux et l'utilisation du matériel ;
- ◆ de respecter les recommandations du tuteur en entreprise et du maître de stage ;
- ◆ de rédiger un rapport de stage selon les consignes données.

sur le plan de la pratique professionnelle,

*dans le respect des règles d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, d'ergonomie et des règles environnementales (code du bien-être et du RGPT),*

*en développant son esprit d'initiative, sa capacité d'adaptation aux différentes techniques et technologies rencontrées,*

- ◆ d'observer et de participer aux différents travaux du métier en développant son autonomie et ses capacités d'auto-évaluation ;
- ◆ de développer des compétences d'intégration en milieu professionnel (travail en équipe).

### 4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- ◆ d'avaliser le choix du lieu de stage ;
- ◆ de contrôler les conventions de stage et d'informer le tuteur en entreprise des droits, devoirs et responsabilités respectifs ;
- ◆ de négocier avec l'étudiant et le tuteur en entreprise le contenu de la formation en fonction des spécificités de l'entreprise qui accueille l'étudiant, et de l'état actuel des compétences de ce

dernier ; de leur en notifier le résultat dans la convention en vue de favoriser le développement des compétences de l'étudiant ;

- ◆ d'observer l'étudiant dans ses activités professionnelles et de lui communiquer le résultat de ses observations, au cours de séances d'évaluation continue, tant sur le plan comportemental que sur le plan de ses pratiques professionnelles ;
- ◆ de guider l'étudiant dans l'analyse de ses pratiques professionnelles et de le conseiller pour le faire progresser ;
- ◆ de l'amener à pratiquer l'auto-évaluation ;
- ◆ de vérifier la tenue du carnet de stage.

## 5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

## 6. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Code U

7.1. Etudiant : 240 périodes

Z

7.2. Encadrement du stage

Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Encadrement de stage du maroquinier	PP	O	20
Total des périodes			20